

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ A LA NORME NF EN 14080



DÉLIVRÉ PAR ACERBOIS ORGANISME NOTIFIÉ SOUS LE NUMÉRO 1865

A LA SOCIÉTÉ LES CHARPENTIERES DES ALPES ET PROVENCE - 14, rue d'Helsinki - 13127- VITROLLES

11

1865-CPD-021

Ce certificat :

- atteste que toutes les dispositions concernant l'attestation de conformité du contrôle de la production en usine correspondent au système d'attestation de niveau 1 pour éléments structurels, telles que décrites dans l'Annexe ZA de la norme de référence NF EN 14080 ;
- a été délivré la première fois le **1er mai 2008** pour une année et, sauf annulation ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la norme NF EN 14080 et relatives au contrôle de production en usine, ou ce contrôle lui-même, n'a pas fait l'objet de modifications significatives.

Dans le cadre de la Directive 89/106/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 21 décembre 1988, relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des Etats Membres concernant les produits de construction (Directive Produits de Construction – DPC), modifiée par la Directive 93/68/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 22 juillet 1993, il a été établi que le produit de construction marqué **CE** pour usage structurel :

Bois lamellé collé : Classe de résistance :	GL 28
Adhésif de type selon la norme EN 301 :	1
Essence (s) de bois :	Epicéa - Mélèze
Classe de formaldéhyde :	E1 - E2
Réaction au feu :	Classe Ds2-d0
Classe de durabilité :	1 à 2 selon essence

De cette société a fait l'objet d'un contrôle de la production et qu'ACERBOIS, en tant qu'organisme Notifié n°1865, a réalisé l'audit initial de l'usine et du contrôle de la production en usine, et réalise la surveillance continue, l'évaluation et l'acceptation du contrôle de la production en usine (système 1).

Pour ACERBOIS
Le Président de l'Association Monsieur Frédéric STAAT

Fait à Paris, le **1er mai 2012**

Valable jusqu'au **1er mai 2013**